

CRÉSUS Poitou-Charentes



CRÉSUS accompagne les personnes en difficulté financière et agit pour prévenir l'exclusion en renforçant l'éducation financière de toutes et tous.



L'accompagnement proposé par les associations CRÉSUS se construit sur la durée, du diagnostic jusqu'à la résolution des difficultés rencontrées.



L'ensemble des associations du réseau CRÉSUS partagent 3 valeurs fondamentales : l'écoute sans jugement, la confidentialité et la gratuité.



Les permanences de CRÉSUS Poitou-Charentes

La Rochelle

Maison des associations (ancienne école maternelle)
21 Avenue du Champ de Mars
17 000 La Rochelle

Permanences et accueil sur rendez-vous

les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Niort

Maison des associations
12 rue Joseph Cugnot
79 000 Niort

Permanence et accueil uniquement sur rendez-vous

les mercredis de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30

Poitiers

CSC - Clos Gaultier
1 place Léon Jouhaux
86 000 Poitiers
Mail : cresuspoitiers@gmx.fr

Permanences et accueil uniquement sur rendez-vous

les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 14h00 à 18h00

Contactez-nous



CRÉSUS Poitou-Charentes

21 Avenue du Champ de Mars
17 000 La Rochelle



05 46 43 21 74



cresuspch@orange.fr



www.cresuspoitoucharentes.fr



CRÉSUS®
POITOU-CHARENTES

la Charente Maritime
DÉPARTEMENT

VILLE DE LA ROCHELLE
Communauté d'Agglomération de La Rochelle

CRÉSUS®
POITOU-CHARENTES

Réseau innovant d'accompagnement et de prévention du surendettement

Vous avez des difficultés financières ? CRÉSUS peut vous aider !



www.cresus.org www.radiocresus.fr

Rejoignez-nous sur nos réseaux



CRÉSUS Poitou-Charentes est membre de la Fédération CRÉSUS et reconnue d'utilité publique



Qui sommes-nous ?

CRÉSUS est un réseau d'associations qui **lutte contre le surendettement et accompagne les personnes en difficulté financière** depuis 1992.

CRÉSUS s'appuie sur le partage d'expériences et la mise en commun des pratiques de prévention et de lutte contre l'exclusion financière.

Notre réseau de proximité compte plus de 500 bénévoles engagés et formés qui écoutent, accueillent et accompagnent quotidiennement les plus fragiles financièrement.

Tous nos accompagnements sont confidentiels, gratuits et sans durée limitée dans le temps.

CRÉSUS Poitou-Charentes apporte toutes les réponses utiles et pratiques à vos questions :

- Droit bancaire, saisies
- Surendettement
- Rétablissement personnel
- Microcrédit personnel

Nos actions



Assurer un accompagnement budgétaire personnalisé



Apporter notre expertise sur la procédure de surendettement



Favoriser le microcrédit social



Proposer un outil d'éducation budgétaire ludique



Notre domaine d'expertise

L'accompagnement se déroule en 3 étapes :

1. Le diagnostic

L'expert CRÉSUS va constituer un budget sur vos déclarations et pièces et calculer votre reste-à-vivre.

2. Les recommandations

L'expert CRÉSUS propose une procédure adaptée à votre situation (accompagnement budgétaire, procédure de surendettement, orientation vers un tiers spécialisé...)

3. Les procédures

L'expert CRÉSUS vous accompagne pour comprendre la procédure, constituer votre dossier, vous expliquer la décision et les recours possibles, et assurer le suivi de cette procédure.



Optimiser son budget

Tenir son budget, c'est savoir gérer ses dépenses et ses revenus.

Pour y parvenir, CRÉSUS Poitou-Charentes propose plusieurs services pour aider chacun à construire une gestion budgétaire sereine et durable :

- Conseils personnalisés au sein de nos permanences,
- Informations et accompagnement pour mieux comprendre et gérer son budget,
- Formations en petits groupes, organisées selon la demande.



Le microcrédit personnel

Le microcrédit personnel est un dispositif destiné à l'insertion professionnelle ou sociale des personnes confrontées à des difficultés de financement et ayant une capacité de remboursement.

Vous avez un projet personnel à financer mais vous rencontrez des difficultés à obtenir un crédit bancaire ?

Vous avez une capacité de remboursement, même réduite ? Le microcrédit personnel est peut-être la solution !

Prêt à taux modéré jusqu'à 8 000€ de 12 à 84 mois pour:

➤ Mobilité

Permis de conduire, achat de véhicule

➤ Accès au logement

Frais d'agence, 1^{er} loyer, équipement ménager, travaux

➤ Formation professionnelle pour retour à l'emploi

➤ Santé

Frais médicaux non pris en charge, lunettes, soins dentaires, audition

➤ Exclusions

Découvert bancaire, retard de loyers, dettes, rachat de crédits

